



**HAL**  
open science

# La rivalité, le pouvoir et les discours de la paix et de la guerre.

Christian Barrère

► **To cite this version:**

Christian Barrère. La rivalité, le pouvoir et les discours de la paix et de la guerre.. Revue de Philosophie Economique / Review of Economic Philosophy, 2002, 5 (2002/1), pp.39-66. hal-02615424

**HAL Id: hal-02615424**

**<https://hal.science/hal-02615424v1>**

Submitted on 22 May 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**Christian Barrère**  
**Université de Reims Champagne Ardenne**

**La rivalité, le pouvoir, et les discours  
de la paix et de la guerre.**

**Quand les discours exhumés par Foucault interpellent  
l'économie politique**

**in**

**Revue de Philosophie Economique,**  
**n° 5, 2002/1, pp. 39-66.**

# La rivalité, le pouvoir, et les discours de la paix et de la guerre

## Quand les discours exhumés par Foucault interpellent l'économie politique

*Christian Barrère, Ceras-EDJ, Université de Reims<sup>1</sup>*

Nous<sup>2</sup> assistons depuis une dizaine d'années à un changement du discours économique qui intègre de façon croissante la notion de guerre économique, avance l'idée mercantiliste que pour accroître ses débouchés il faut les prendre aux autres, propose de soumettre l'ensemble de la société au principe de concurrence. En même temps, de nouvelles tendances du fonctionnement économique apparaissent. Les stratégies deviennent plus opportunistes et accroissent les rivalités entre capitaux. Les guerres de prix reviennent, la concurrence pacifique et civilisée des années 60 se mue en concurrence sauvage, les prises de contrôle sont de plus en plus fréquemment des prises de contrôle hostiles, les Etats s'affrontent en négociations commerciales serrées et multiplient les mesures de représailles. Bref, l'heure semble être venue du passage de la concurrence à la guerre économique, entre firmes, entre Etats, entre peuples... L'opposition traditionnelle entre le domaine de l'économie, lieu de création de richesses, de paix et de travail, et la politique internationale, lieu d'affrontements et de guerre se voit contestée par des images, nouvelles ou non, qui font de la concurrence, de la lutte, de l'affrontement voire de la guerre, un principe général, régissant tous les champs sociaux, et notamment, peut-être principalement, celui de l'économie.

Le point de départ de ce texte est l'intuition selon laquelle l'analyse économique doit pouvoir développer des instruments d'analyse, proprement économiques, de la rivalité sociale pour justifier sa prétention heuristique. L'objet de ce texte est d'apprendre d'une des pensées contemporaines les plus fortes comment la société vit et lit la rivalité. Non pas qu'on se propose de transférer purement et simplement les élaborations théoriques de Michel Foucault, parce que l'analyse économique doit élaborer des instruments d'analyse proprement économiques de la rivalité. Mais Foucault nous semble être, parmi les sociologues, les philosophes ou les politistes (on sait qu'il refusait de se définir autrement que comme un archéologue des savoirs), un de ceux qui apportent un regard radicalement différent du regard coutumier des économistes sur la question centrale de la rivalité, du pouvoir, de la domination, un analyste qui ne craint pas de parler de guerre et qui s'interroge sur « les discours de la guerre ». Nous privilégierons pour cela un des textes les moins connus de Foucault, les cours donnés au Collège de France en 1976 et édités en 1997 sous le titre « Il faut défendre la société »<sup>3</sup>, texte qui s'intéresse précisément aux discours de la guerre dans leur opposition aux discours de la paix. Nous confronterons ensuite cette approche à celle qui se présente, dans l'analyse économique, comme l'approche type de la rivalité, via l'accent mis sur les contradictions sociales, l'approche marxienne. Nous déduirons de ses limites, à la lumière des enseignements foucauldien, quelques pistes pour développer une approche économique de la rivalité.

La question de la rivalité, de la concurrence, de la violence économique, voire de la guerre économique n'est pas nouvelle. Y sont confrontées depuis la naissance de

---

<sup>1</sup> christian.barrere@univ-reims.fr

<sup>2</sup> L'auteur remercie les referees de la revue qui lui ont permis d'améliorer la version primitive de l'article.

<sup>3</sup> Michel Foucault. *Il faut défendre la société. Cours au Collège de France 1976*. Hautes Etudes. Gallimard. Seuil. 1997.

l'économie politique les analyses de l'organisation marchande, parce que les mercantilistes, dont Foucault analyse brillamment le discours dans « Les mots et les choses »<sup>4</sup>, mettent au centre de leur réflexion sur l'économie et le politique la notion de rivalité. Avec le développement des rapports marchands, les mercantilistes voient s'autonomiser la dimension économique des rapports sociaux et se constituer une sphère, un domaine de l'économie, dont Foucault montre qu'il est conceptualisé comme le « domaine des richesses ». Se pose la question de la cohérence de cette sphère, alors que, parallèlement, se dissolvent les formes visibles d'organisation de l'ordre féodal. Or, le domaine des richesses est celui où chacun, au lieu de rechercher son salut et de pratiquer la charité, recherche son intérêt, son enrichissement de sorte que ces intérêts s'opposent. Les mercantilistes ont les premiers théorisé les formes propres à la société moderne du commerce et de la guerre conçus comme les deux formes dominantes de la rivalité des intérêts, économiques et non économiques (politiques, symboliques et autres) et susceptibles de s'exercer dans les deux domaines possibles, le domaine interne, le domaine international<sup>5</sup>. La rivalité est partout :

La rivalité est la rivalité des capitaux. Dans un monde dans lequel la taille des marchés est limitée et n'est pas conçue, comme ce sera le cas par les classiques, comme appelée à croître, au moins jusqu'à l'état stationnaire, les capitaux, en particulier les capitaux commerciaux, se disputent nécessairement les débouchés.

La rivalité est au cœur de la formation des prix. Il n'y a aucune norme permettant de fonder les taux d'échange entre des formes hétérogènes de richesse (de l'or contre des épices, des droits politiques, de la terre, des esclaves, des femmes,..); le "marchandage" est fondamental, ce qui explique d'ailleurs l'importance des intermédiaires (les marchands) qui joueront des différences entre taux d'échange, de la non-homogénéité des prix, et ce qui explique leurs énormes profits. La rivalité, inéliminable, existe entre les acheteurs, entre les vendeurs, et entre les intermédiaires. Ces derniers vont s'auto-organiser pour pouvoir exacerber la rivalité de leurs clients (fournisseurs et acheteurs) afin d'en profiter, et, au contraire, limiter les effets de leur rivalités internes : ce sont les associations de marchands, les guildes, les réglementations internes, les normes de comportement (le respect de la parole donnée entre marchands) qui développent des formes de collusion, de monopole, de coopération [Dobb 1969, ch. 2 et 3]. La rivalité interne éclate néanmoins périodiquement (quand le profit de la non-collusion dépasse subitement celui de la collusion), débouchant sur des affrontements ou sur des renégociations.

La rivalité est présente dans la relation entre sphère de la production et sphère de la circulation. Le capital-argent s'accumule dans la sphère de la circulation, sphère pourtant non productive, et donc par prélèvement indirect sur les producteurs. Dobb a montré que c'était le caractère primitif des marchés qui expliquait l'existence de gains marchands très importants et l'extraordinaire rapidité de cette accumulation dans une sphère improductive [Dobb 1969, p. 100 et sq]. Les marchands, compte tenu de la dispersion des marchés, de leur pouvoir de monopole de fait, des limites des moyens de transport et de communication, peuvent imposer aux acheteurs des prix élevés et à leurs fournisseurs des prix réduits. L'artisan est éloigné de ses matières premières ainsi que des consommateurs et ne peut qu'accepter un prélèvement important sur la valeur qu'il a produite. Les faibles variations de l'offre et de la demande, courantes dans un régime de petite production marchande et de production agricole dominante, sont exploitées par les marchands pour jouer sur les prix. Dans le domaine du commerce

<sup>4</sup> Les mots et les choses. Une archéologie des sciences humaines. NRF. Gallimard. 1966. Ch. 6

<sup>5</sup> cf. aussi dans le même sens, P.Rosanvallon. Le libéralisme économique. Histoire de l'idée de marché. Editions du Seuil. 1989.

international, les marges des intermédiaires peuvent être accrues dans des proportions encore plus importantes.

La rivalité est encore présente dans le colonialisme, avec le pillage et l'exploitation des colonies d'Amérique, l'esclavage et le commerce triangulaire.

Elle l'est enfin dans la sphère du capital-usurier. La bourgeoisie financière prête aux nobles en difficulté, notamment à la suite des changements de prix relatifs consécutifs aux hausses de prix et au retard des rentes féodales, ainsi qu'à l'Etat et aux artisans qui tombent sous la coupe des gros commerçants. La dette publique devient un des agents les plus énergiques de l'accumulation primitive<sup>6</sup>, la lutte autour des taux d'intérêt et des manipulations des monnaies permanente.

Non seulement la rivalité est partout mais sa gestion est au cœur de la politique [Rosanvallon 1989]. Si le Souverain peut empêcher, par sa sagesse, la guerre interne politique, la guerre civile, il peut également agir sur la rivalité propre au commerce interne. L'équilibre à l'intérieur du royaume suppose d'apaiser les tensions d'une part entre les producteurs de richesses (artisans, laboureurs, bourgeois,..) et surtout entre marchands nationaux, d'où l'importance des réglementations (étatiques et corporatives) et surtout l'unification des intérêts nationaux contre les intérêts étrangers : réserver les marchés nationaux aux marchands nationaux, détourner la rivalité interne pour la diriger contre l'étranger et sur le territoire de l'étranger et, pour cela, soutenir l'entrée des marchands nationaux sur les marchés étrangers. En revanche, la rivalité internationale, économique (le commerce international) et politique (la guerre entre les Etats) est inévitable.

Si les mercantilistes mettent au centre du fonctionnement économique la rivalité, si le commerce est pour eux la guerre continuée avec d'autres moyens, l'économie politique s'est progressivement éloignée de ce point de vue. L'analyse de la rivalité économique inter-individuelle ou inter-groupe (qu'elle apparaisse sous la forme conceptuelle de la concurrence, de la rivalité, de la lutte pour le revenu ou le pouvoir, de la domination,..) a été dès lors minorée, contenue, occultée au profit de l'étude des effets coopératifs du marché. Et l'analyse économique a tendu à faire disparaître les conflits [Carrier 1993] alors qu'ils sont centraux dans l'ensemble des autres sciences sociales et humaines<sup>7</sup>. Les tentatives contemporaines pour les réintroduire butent sur la question du pouvoir dans l'échange, dans la formation des prix et des normes (comme en attestent aussi les limites d'un auteur comme Perroux qui eut cependant le mérite de poser clairement ces questions)<sup>8</sup>.

S'interroger sur le pourquoi de cette expulsion de la rivalité peut se faire à la lumière de l'archéologie des savoirs qu'a initiée Michel Foucault. D'un côté, celui-ci donne à la rivalité un rôle central parce qu'il propose une analyse du pouvoir comme relation, rompant avec la conception du pouvoir comme possession, comme souveraineté. Dès lors, le rapport de force est inhérent à toute relation sociale. D'un autre, il s'intéresse aux conditions de possibilité des discours et, en particulier, aux

---

<sup>6</sup> K.Marx Le Capital. Livre 3, tome 2, p.138.

<sup>7</sup> conflits de droits subjectifs ou de règles objectives chez les juristes, conflits de groupes et luttes de classement chez les sociologues, conflits en tous genres chez les politistes et les historiens, luttes entre races, sexes, ethnies, générations, civilisations, luttes pour le pouvoir,....

<sup>8</sup> « Il est aussi opportun de concevoir le monde économique comme un ensemble de rapports patents ou dissimulés entre dominants et dominés que comme un ensemble de rapports entre égaux » F.Perroux, L'économie du XX<sup>e</sup> siècle. PUF.1964. p. 27

conditions des discours de pacification et de négation des rapports de force contenus dans les relations de pouvoir. En restituant des discours occultés sur ce thème parce que sulfureux et en opposant discours de la paix et discours de la guerre, il montre comment ces représentations antagonistes reflètent des intérêts divergents et des luttes pour la consécration d'une lecture de l'histoire comme lecture légitime<sup>9</sup>. Il nous donne ainsi des éléments pour comprendre à la fois en quoi la rivalité est centrale dans le fonctionnement social et comment elle peut être affirmée ou au contraire niée.

Nous montrerons dans un premier point comment le renouvellement, par Foucault, de l'analyse du pouvoir éclaire la question de la rivalité sociale. Dans un deuxième point nous présenterons son analyse de l'opposition des discours de la paix et de la guerre. Dans un troisième nous cernerons les limites de l'approche qui se présente traditionnellement comme l'approche de la rivalité sociale, celle de Marx. En conclusion, nous esquisserons des voies de dépassement des discours dominants de l'économie politique pour prendre comme objet central d'étude la dimension économique de la rivalité.

## 1 La micro-physique des pouvoirs

L'œuvre de Foucault tourne autour de la question du pouvoir et de la résistance au pouvoir. La question du 19e siècle, écrit Foucault, c'est celle du manque de richesse, de la pauvreté. La question du 20e siècle, c'est celle du trop de pouvoir, des totalitarismes, qui ne sont qu'une exaspération du pouvoir en Occident [Foucault 1975]. Foucault s'oppose aux sociologies fonctionnalistes de la domination selon lesquelles comme chez Marcuse, et souvent chez Marx, les institutions deviennent des appareils fonctionnels d'oppression. Pour cela il se fonde sur une analyse rigoureuse et précise du pouvoir dans des institutions aussi variées que le droit et la justice, la santé et la sexualité, les systèmes de savoirs.

Foucault propose une analyse originale, en déplaçant le questionnement sur le pouvoir : au lieu de reprendre la question classique du fondement ou de la genèse du pouvoir, du pourquoi, il privilégie la question du comment, l'étude des technologies de pouvoir. Ce qui lui permet de mettre en avant, non un pouvoir unique, général, abstrait, mais des pouvoirs, concrets, multiples, singuliers ; et, plus que des pouvoirs, des « relations de pouvoir »<sup>10</sup>.

Pour comprendre la relation de pouvoir il formule plusieurs propositions qui ont le mérite de renouveler le débat.

A l'encontre de l'individualisme méthodologique cher au mainstream de l'économie politique, l'analyse ne peut partir d'un individu (le Souverain) ou des individus (les hommes de Rousseau) préexistants. L'individu est un des premiers effets du pouvoir. Le pouvoir est conçu comme relation et la relation de pouvoir détermine les éléments

---

<sup>9</sup> Nous nous intéressons aussi à Foucault, parce qu'au delà d'un effet de mode qui s'est éteint avec sa disparition, son œuvre, en partie du fait de sa richesse, de sa finesse, de sa complexité, de son érudition, de ce qu'il a toujours privilégié la dimension analytique au lieu de proposer des modèles théoriques clés en mains, est aujourd'hui largement ignorée. Et Foucault encore, s'il en était besoin, parce qu'il développe une pensée forte qui, loin d'euphémiser les discours qu'elle étudie, parle de rivalité et de guerre, de vie et de mort, d'oppression et de révolte.

<sup>10</sup> « Il n'y a donc pas un foyer unique d'où sortiraient comme par émanation toutes ces relations de pouvoir, mais un enchevêtrement de relations de pouvoir qui, au total, rend possible la domination d'une classe sur une autre, d'un groupe sur un autre ». Dits et écrits, tome III, p. 379.

sur lesquels elle porte : individus, groupes, peuples, sexes, générations,.. ; elle fabrique les sujets.

A l'encontre du fonctionnalisme constructiviste marxiste, le pouvoir ne descend pas du souverain ou de la classe dominante, mais remonte à partir de mécanismes infinitésimaux, englobés, transformés. Les institutions de pouvoir ne sont jamais de purs appareils de domination mais d'abord appareils d'organisation. Les pouvoirs, agissent, produisent, organisent, avant de réprimer ou de masquer. L'analyse de la folie et de la sexualité le met en évidence [Foucault 1961]. Dans une perspective marxiste, le fou est exclu par la bourgeoisie dominante parce qu'il est inutile étant inapte à la production, d'où son enfermement ; l'enfant, comme producteur en puissance, ne doit pas gaspiller son énergie en sexualité d'où le refoulement de la sexualité enfantine selon l'explication de Reich. Ces analyses sont déductives et fonctionnalistes. La domination bourgeoise explique tout parce que, in fine, toute relation est relation de classe et de domination bourgeoise, de sorte que toute mesure s'explique par la logique capitaliste et s'adapte fonctionnellement aux besoins de l'accumulation capitaliste. Mais, dit Foucault, on pourrait tout autant lier le phénomène strictement inverse à la domination bourgeoise et l'expliquer aussi bien comme effet de cette domination : le fou, inapte, est abandonné comme marginal parce qu'inintéressant pour la production, l'enfant doit développer sa sexualité pour s'entraîner à devenir reproducteur de nouvelles forces de travail,.. Il faut donc procéder à l'inverse et, pour comprendre le fonctionnement social, il faut procéder, dans un premier temps, au repérage des mécanismes fins de pouvoir et de contrôle, disséminés dans le corps social (la famille, le quartier, le village,..), qui peuvent entraîner exclusion et répression, qui ont leur logique. Dans un second temps, comprendre pourquoi ces mécanismes vont devenir économiquement profitables et politiquement utiles. Et, selon Foucault, l'essentiel de ce qui intéresse la bourgeoisie n'est pas leur effet (exclure les fous, empêcher la masturbation) mais les techniques et les procédures d'exclusion. Et, enfin, étudier comment seront systématisés et perfectionnés ces techniques et procédures : l'appareillage de surveillance, la médicalisation de la sexualité, de la folie, de la délinquance,.., ce que Foucault appelle la micro-mécanique du pouvoir. On soutient, on canalise, on colonise des mécanismes d'exclusion, parce qu'ils offrent des opportunités de profit, mais cela ne procède pas d'un plan a priori d'asservissement ou d'extension de l'exploitation. Ce n'est pas la bourgeoisie capitaliste qui invente et impose les rapports de domination. Elle utilise et développe de l'existant : « Il n'y a donc pas un foyer unique d'où sortirait comme par émanation toutes ses relations de pouvoir, mais un enchevêtrement de relations de pouvoir qui, au total, rend possible la domination d'une classe sur une autre, d'un groupe sur un autre<sup>11</sup>».

Les rapports de pouvoir sont différents des rapports de production. Le pouvoir n'organise pas consciemment des appareils de répression comme le précise l'analyse de l'école. Les mécanismes scolaires ne sont pas les éléments d'un vaste appareil idéologique d'Etat global mais s'appuient sur une multitude d'asservissements, de rapports de force et d'inégalité, de l'enfant à l'adulte, de l'ignorant au savant, de la famille à l'administration. Le pouvoir c'est "conduire des conduites"<sup>12</sup>, les gouverner. Ce que Foucault étudie ce sont les technologies de pouvoir : les tactiques, les procédures, les mécanismes, les techniques, - le camp de concentration, la torture, la surveillance - et leur transférabilité qui fait que les pouvoirs les annexent, .

---

<sup>11</sup> « *Dits et Ecrits* », t. III, p. 379

<sup>12</sup> le pouvoir est le fait que « certains hommes peuvent plus ou moins entièrement déterminer la conduite d'autres hommes », « *Omnes et singulatim, vers une critique de la raison politique* », in « *Dits et écrits* », t. IV, p. 2644.

L'exemple de la justice est particulièrement éclairant parce que c'est l'institution par excellence de domination. Foucault montre bien comment la Justice est appareil d'organisation avant d'être appareil de régulation, comment la Justice est appareil d'organisation avant d'être appareil de domination et comment la Justice n'est pas pur appareil de domination.

Le système juridique comme ensemble cohérent de règles et de procédures fondées sur des principes de base crée un ordre social juridique, à la fois organisateur et régulateur des actions et comportements des individus, groupes et organisations. Si l'institution judiciaire est système de pouvoir, elle n'est pas pure autorité quand bien même elle utilise les moyens extrêmes de la répression et de la persuasion, et toute combinaison d'eux, pour imposer un certain ordre social. Ce faisant, la loi ne construit son règne qu'en utilisant et la force et l'idéologie, et la contrainte et le consensus, mais ne se fonde ni sur la coercition ni sur l'intégration idéologique, parce qu'elle ne correspond pas à une politique délibérée de domination<sup>13</sup>. Le pouvoir, les pouvoirs, agissent, produisent, organisent, avant de réprimer ou de masquer.

Le système judiciaire est d'abord, avant d'être répressif, producteur, organisateur du réel, mode de structuration de celui-ci [cf. *La vérité et les formes juridiques et Théories et institutions pénales*, in Dits et écrits, t. 2, Foucault 1994]. Comme les institutions de pouvoir acceptées au Moyen Age, la Justice a construit l'application de la loi contre de multiples pouvoirs existants, en offrant une fonction de régulation contre le désordre, d'arbitrage contre l'arbitraire, de délimitation d'un ordre (ce qui est interdit est précisé par la loi et tout ce qui n'est pas interdit est autorisé). La loi suspend le règlement privé et violent des litiges. Elle est appelée d'en bas parce qu'elle ne se borne pas à défendre un ordre d'en haut. Elle n'est pas imposition par les dominants d'une contrainte sur les dominés ni simple manipulation de ceux-ci mais passe tout autant par les dominés que par les dominants, puisqu'elle passe par toutes les forces en présence dans le système de forces. Foucault montre aussi que, du fait de cette position de pouvoir, l'institution judiciaire est au cœur de désaccords, d'affrontements, de luttes. Toute institution, tout pouvoir est "local" et autonome et non fraction d'un appareil d'Etat centralisé et cohérent.

La loi et le droit, qui définissent le rôle de l'institution judiciaire, ne peuvent alors être conçus selon les deux postulats dominants. Le postulat universaliste : la loi est fin de la guerre, état de paix imposé aux forces brutes, naissance de l'ordre. Le postulat classiste : la loi est consécration de la victoire des plus forts et imposition de leur ordre. Dans les deux cas, la lutte est supprimée, le règne de la loi est interdiction et exclusion des illégalismes, les acteurs sociaux sont assujettis, ils obéissent à la loi, la Justice est appareil dictatorial au bénéfice de la société toute entière ou d'un de ses groupes composants. La loi et la Justice font plus et moins ; plus en organisant, découpant et restructurant la société, moins en ne supprimant pas les tensions, oppositions, luttes, refus ... La loi est composition d'illégalismes [Foucault 1975, cf. aussi dans le même sens Deleuze 1986] qu'elle différencie en les formalisant ; elle les gère, en tolère certains, réprime durement d'autres, légèrement d'autres encore... En tant que pouvoirs, strictement relationnels et suscitant de ce fait des résistances<sup>14</sup>, la loi et la Justice sont instables, changeants, singuliers, objets et sujets de rapports de forces variables, acceptés et/ou rejetés, contournés et/ou utilisés, efficaces et/ou inefficaces. En outre, ils affrontent d'autres pouvoirs, créent des positions juridico-judiciaires occasions de pouvoirs mais qui rencontrent d'autres pouvoirs issus d'autres types de relations

<sup>13</sup>On sait le rôle qu'a pu jouer dans la formation de cette idée l'étude par les féministes de la domination masculine.

<sup>14</sup>M.Foucault. « *La volonté de savoir* ». Gallimard. 1976. p.126



(économiques, politiques, ..). Et cela parce que toute relation, tout rapport est rapport entre des forces et occasion de pouvoir, pouvoir immanent à toute relation et non domaine particulier, appareil déterminé ou champ spécifique.

Le 18<sup>e</sup> siècle est le siècle de la disciplinarisation des savoirs. On passe d'un système fondé sur la coexistence des savoirs et des sciences, avec la philosophie pour les faire communiquer, à la science. Les savoirs technologiques, jusque là émiettés, étaient richesse et garantie d'indépendance<sup>15</sup>. Leur valeur ayant augmenté, se met en place un processus d'annexion des savoirs les plus petits par les plus grands, les plus généraux. L'Etat le canalise par quatre procédés : la disqualification et la sélection des savoirs artisanaux, la normalisation (l'Encyclopédie) qui permet d'ajuster les savoirs les uns aux autres, la hiérarchisation classificatoire (les grandes écoles, la pyramide allant des savoirs particuliers et matériels aux généraux et formels, le rôle croissant des mathématiques), la centralisation pyramidale (les Universités, les inspecteurs). Il produit un nouveau contrôle qui ne porte plus sur le contenu des énoncés (la censure religieuse, comme dans le cas de Galilée) mais sur les règles d'énonciation et le statut des locuteurs. Pour Foucault, ce mouvement ne peut être interprété seulement comme un progrès de la raison ; c'est un processus politique de disciplinarisation, qui remodèle les pouvoirs.

Si le pouvoir passe par des moyens et des techniques, il est en relation directe avec les savoirs, parce que tout lieu de pouvoir est lieu de formation d'un savoir. Le pouvoir produit des vérités et symétriquement tout savoir établi assure l'exercice d'un pouvoir. D'où le projet de Michel Foucault de substituer une généalogie des savoirs à une histoire des sciences. Il s'intéresse donc aux savoirs obscurs, éclatés, multiples, assujettis, qu'il oppose aux sciences, c-a-d aux disciplines et savoirs officiels. Il recherche les données historiques ensevelies et les savoirs disqualifiés, non-conceptuels, naïfs, ou encore les savoirs pratiques (cf. l'accent mis sur ceux-ci par P.Bourdieu). Ce sont des savoirs de lutte car ce sont des savoirs partisans, des savoirs qui s'opposent à la science et à ses prétentions. La science, définie comme discipline porteuse de pouvoir centralisateur, disqualifie les autres savoirs et érige la neutralité et le désintéressement comme idéologie d'une communauté scientifique qui doit séparer discours de la science et discours politique, pour dénier le rôle de pouvoir du savoir et le réduire à une efficace technique.

A l'encontre d'une analyse formelle et a-historique du pouvoir, si le pouvoir a un caractère local, microphysique, il obéit aussi à une logique globale qui caractérise une époque : la société de souveraineté, la société de normalisation,... Ainsi la souveraineté passe par la punition (le supplice public), alors que la normalisation passe par la surveillance (le délinquant).

Faire du pouvoir le contenu et l'enjeu des relations inter-individuelles et sociales conduit à s'interroger sur les représentations qui en sont faites. Si le pouvoir est partout, peut-on pour autant s'attendre à ce que les discours sociaux sur le pouvoir le mettent en évidence ?

---

<sup>15</sup> Cf. la politique taylorienne d'expropriation du savoir ouvrier qui s'inscrira plus tard, selon l'analyse régulationniste, dans la même logique.

## 2 Les discours de la guerre

Les discours officiels et dominants sont de mauvais analyseurs des rapports de pouvoir et de domination car ils occultent les rivalités et les luttes. Il en est ainsi du discours juridique, le discours de la souveraineté juridique, des droits de chacun, des types de propriété (éminente et réelle). Ou du discours de la philosophie politique, celui de Hobbes ou de Rousseau. En revanche, il est un discours beaucoup plus caché qui intéresse particulièrement Foucault par son rôle révélateur et constitue l'objet des cours au Collège de France regroupés dans « *Il faut défendre la société* » [Foucault 1997], celui de la guerre. Il met l'accent sur l'affrontement, le désordre, la rivalité, la concurrence. Le discours de la guerre est peu connu parce qu'il est marginal face au discours dominant, celui de l'ordre, de la cohérence, de l'équilibre, de la paix civile, d'où l'intérêt de le ressusciter.

Foucault oppose point à point les deux discours, celui de la paix, le pouvoir est moyen de pacification, et celui de la guerre, le pouvoir est forme et produit de la lutte. Pour le premier le pouvoir pacifie parce qu'il organise un ordre, selon le paradigme de la souveraineté. Dans sa version positive, le pouvoir est organisateur de la paix civile, c'est le discours de Hobbes<sup>16</sup> ou de Rousseau ; dans sa version négative, le pouvoir est organisateur de la répression, c'est la version Marx ou Reich, mais dans les deux types de discours on raisonne en termes de souveraineté, que celle-ci repose sur le contrat social ou sur la puissance du capital qui a le pouvoir et pèse sur la force de travail ou sur les désirs. Le pouvoir politique est fin de la guerre civile.

A contrario les discours de la guerre considèrent le pouvoir comme forme de la lutte, moyen d'imposer inégalités et oppressions, poursuite indéfinie de l'affrontement. Ils s'inscrivent dans le paysage du désordre, de la crise, des affrontements. Le pouvoir c'est la guerre continuée par d'autres moyens. Le discours de la guerre s'inscrit donc, dans une perspective nietzschéenne, dans la contre-histoire, contre l'histoire officielle écrite par les vainqueurs qui présentent leur victoire comme celle de l'ordre. Foucault traquera ce discours dans l'anti-absolutisme anglais, aristocratique (l'opposition parlementaire) et petit-bourgeois (les Niveleurs et le puritanisme), chez Boulainvilliers et la réaction nobiliaire comme chez Sieyès. Au lieu d'un pouvoir, légitimé ou mis en accusation, sont dénoncés des pouvoirs, des rapports de force, multiples, variés, instables. Le pouvoir réinscrit le rapport de forces par une guerre silencieuse mais réelle ; il sanctionne le déséquilibre des forces révélé par la guerre. Contre l'idée d'unité du pouvoir et du corps social, ces discours affirment la dualité irrémédiable de la guerre des races ou des classes : les Normands contre les Saxons, les Francs contre les Gaulois, les riches et les pauvres,... D'où l'importance du discours historique qui révèle l'hétérogénéité.

L'histoire racontée par les Saxons [Foucault 1997, p.86 et sq.] n'est pas celle que disent les Normands, parce qu'elle est défaite des uns et victoire des autres. La loi ne crée plus la concorde mais sanctionne le triomphe des uns et la soumission des autres. Et, à l'histoire officielle, celle des vainqueurs, s'oppose la contre-histoire, celle des

---

<sup>16</sup> Le discours de Hobbes n'est pas, écrit Foucault, le discours de la guerre. Ce dont il parle, la guerre de tous contre tous, n'est qu'une guerre idéale, une guerre primitive d'égalité liée à l'indifférenciation des individus et groupes. Si, au contraire, il y a des forts et des faibles, la guerre est remplacée par la soumission réelle. L'indifférenciation conduit à des affrontements idéels aléatoires donc à la peur d'où émergeront l'Etat et la souveraineté. Chez Hobbes, on n'est jamais dans la guerre car on est resté dans l'état de guerre puis passé au Léviathan [Foucault, 1997, p. 79].

battus, celle qui dit que le pouvoir des puissants n'a pas de source naturelle, mais naît dans le hasard et l'injustice des batailles (si le roi Harold l'avait emporté à Hastings, l'histoire serait toute autre). Et Foucault exhume trois versions différentes de la conquête normande de l'Angleterre. Le discours du Roi, celui de Guillaume le Conquérant, est celui des vainqueurs et de l'affirmation de la conquête : les Normands ont pris possession de l'Angleterre et ont donc le droit d'établir les lois du royaume. Celles-ci n'ont pas à être communes car elles doivent exprimer la seule souveraineté effective, la souveraineté normande. D'où l'importation du droit « français ». Le discours des Parlementaires est celui de la dénégation de la conquête. La conquête est seconde par rapport à la légitimité royale qui procède de la mort d'Harold, transformant Guillaume en seul prétendant légitime. Les troubles ne sont pas l'inévitable rançon de la conquête mais le résultat des abus de l'aristocratie normande et des révoltes, non contre la personne du roi, mais contre ces abus, au nom de la Common Law et des droits du Parlement, expression d'un droit naturel dans le droit saxon, et à ce titre accepté par le Roi mais nié par ses Grands. Le discours petit-bourgeois des Niveleurs est celui des vaincus et de l'affirmation de la conquête. Celle-ci a créé un Etat de non droit. Les lois normandes sont des pièges, elles n'organisent pas le règne de la justice mais la défense de certains intérêts. Les lois sont faites par les conquérants, grâce à la violence, et représentent la poursuite de la guerre par de nouvelles manœuvres, destinées essentiellement à obtenir la trahison des riches et de l'Eglise, en échange d'avantages matériels. Contre le droit normand, droit de l'étranger et des riches, il faut défendre le droit saxon, droit des pauvres.

L'autre grand exemple de lectures partisans de l'histoire qu'étudie Foucault est l'opposition entre la lecture dominante des origines du royaume de France et celle de Boulainvilliers, défenseur de la noblesse contre l'absolutisme royal [Foucault 1997, p.101 et sq.]. La lecture du pouvoir, développée du Moyen Age à la Renaissance, a pour fonction de dire le droit du pouvoir. Elle occulte les guerres gallo-romaines comme l'invasion franque et fait des Francs des Troyens, frères des Romains, fondateurs de l'Empire. Quand Rome disparaît, l'héritier de l'Empire est donc le roi de France, et le roi de France hérite des droits de l'empereur romain sur ses sujets (d'ailleurs le droit du Roi est le droit romain) : «le Roi de France est empereur en son royaume» et ne peut être subordonné aux Habsbourgs. Ceux-ci développent au contraire une autre lecture, germanique, selon laquelle les Germains ne sont pas des Romains mais en ont hérité l'Empire, et, comme les Francs qui ont envahi la Gaule sont aussi des Germains, la France est subordonnée aux Habsbourg comme terre de conquête et de colonisation. S'opposent à ces lectures des lectures occultées, anti-absolutistes : celle de François Hotman, qui, en 1573, explique que Gaulois et Germains étaient frères de sang, les Romains étant eux des étrangers. Les Germains, via les Francs, ont libéré de l'absolutisme romain, les Gaulois, d'où des lois communes : la souveraineté du peuple se réunissant au Champ de Mars, l'élection du Roi. Mais les Rois ont violé ces lois et trahi leur histoire pour bâtir l'absolutisme. Au milieu du 17<sup>e</sup> une autre lecture de paix est construite : le peuple gaulois, issu du peuple troyen, est la matrice de tous les grands peuples d'Europe ; les « envahisseurs » francs ne sont que des Gaulois avides de revoir leur pays, comme le montre la conversion de Clovis ; les anciens gaulois devenus francs et germains ré-adoptent le système politique et religieux des Gaulois et de l'Empire romain. Francs et Gaulois ne forment qu'un seul peuple, comme le manifeste leur lutte commune contre l'envahisseur maure.

A ces discours unificateurs s'oppose celui de la réaction nobiliaire avancé par Boulainvilliers. Il le présente comme le discours de la noblesse et de l'histoire (car les droits de la noblesse sont attestés par l'histoire), contre celui de la bureaucratie royale

et du savoir juridique. Le discours de la noblesse dénonce les trahisons du Roi et les exactions du fisc. Pour Boulainvilliers, les Francs entrent dans une Gaule assujettie par les Romains, qui ont désarmé l'aristocratie gauloise, nivelé par le bas, introduit un gouvernement despotique, exporté le césarisme. Ils ont tenu le pays en créant deux groupes de mercenaires, un civil, la noblesse administrative, connaissant le latin et agent du droit romain donc de l'ordre romain, qui assurera le prélèvement par la fiscalité, l'autre militaire, chargé de défendre la Gaule contre les invasions barbares. Le résultat de la domination romaine est l'affaiblissement du pays et sa vulnérabilité à la conquête franque. Les Francs gagnent parce qu'ils ont, eux, une aristocratie guerrière, et un pouvoir fondé sur le consentement mutuel des nobles : leurs rois ne sont que des magistrats civils, élus par leurs pairs, tout comme le chef de guerre, qui n'est pas nécessairement le roi civil. L'épopée du vase de Soissons exprime le caractère collectif de la conquête, le chef franc n'est pas propriétaire de la Gaule vaincue. Il manifeste aussi le début de la discorde, liée au fait que l'occupation militaire transforme le chef militaire en chef civil, contre la tradition franque. Et le début de la tyrannie, puisque Clovis, furieux de devoir appliquer la règle franque dans le partage du butin, la viole après coup, en frappant, en temps de paix, le guerrier franc au nom de son pouvoir militaire. Le roi trahit son aristocratie et, pour cela, s'appuie sur l'ancienne aristocratie gauloise qui, ses terres confisquées, a investi l'Eglise. Soissons est aussi le signe de l'alliance du roi franc et de l'Eglise. L'Eglise, qui a le monopole du savoir savant, le latin et le droit, étend sa domination idéologique sur le peuple et étend le droit absolutiste romain contre les coutumes franques, dépossédant ainsi la noblesse franque de son pouvoir. Le savoir triomphe sur les armes. Il triomphe d'autant plus que le rapport de force, fondé sur la configuration de la sphère militaire, évolue en faveur du Roi et accroît l'inégalité au détriment des nobles : l'armée lourde de chevaliers qui oblige à recourir aux nobles, seuls capables d'investir dans l'armement, est remplacée par l'armée légère d'archers et de fantassins, composée de mercenaires au service du roi et encadrés par une bureaucratie militaire. D'où aussi l'importance, pour Boulainvilliers, de la lutte des savoirs, l'urgence d'opposer au discours des gens du roi, celui de la noblesse, et d'enseigner au futur roi la véritable histoire, celle que lui cache l'appareil royal.

Ces discours (les discours de la guerre mais, bien évidemment, aussi celui de Foucault) opposent à l'idée d'un pouvoir, unique et centralisé (un Souverain qui commande à une administration, une classe qui détient les moyens de production et « contrôle » un appareil d'Etat,...) l'idée des pouvoirs. Et révèlent comment les pouvoirs organisent et produisent<sup>17</sup>, comment, appelés d'en bas comme formes de gouvernement et non de pure répression, ils suscitent de la résistance, parce qu'on peut gagner et perdre du pouvoir puisque le pouvoir est relation.

Le discours de la paix conçoit le pouvoir comme chose, comme bien, aliénable (la concession de fiefs ou d'offices). Il est ensemble de droits, possédés et échangés, selon une logique de l'échange ou du contrat (comme chez Rousseau pour qui le pouvoir politique résulte explicitement d'un échange contractuel de droits), donc un principe d'égalité. Il se manifeste avant tout par la loi. Le discours de la guerre inscrit au contraire les pouvoirs dans une logique du prélèvement donc dans un principe de domination, de force ou de guerre. L'oppression est l'effet normal des pouvoirs alors que l'autre discours ne la conçoit que comme abus de souveraineté. Il distingue le légitime et l'illégitime et non la lutte et la soumission. A l'histoire ordonnée des Romains, fondée sur leurs lois, s'oppose l'histoire oppressive des Juifs, fondée sur la domination.

---

<sup>17</sup> Comme l'écrit M.Foucault, « le pouvoir ne se donne pas, ni ne s'échange ni ne se reprend, mais [qu']il s'exerce et [qu']il n'existe qu'en acte ». in Foucault 1997, p.15.

Pour le discours de la paix, la loi sort de la nature (qu'elle ait directement un fondement naturel ou que celui-ci révèle un fondement sacré) alors que le discours de la guerre la fait sortir de l'histoire. Le discours de la paix est celui de la société ordonnée, de l'ordre comme débouché de la civilisation du bon sauvage, échangeur de droits (le contrat social) et créateur de la souveraineté, échangeur de biens (l'homo oeconomicus) et créateur du marché. Elle élimine les batailles au profit des lois de l'histoire, et est donc profondément anti-historiciste à l'encontre du discours de la guerre qui insiste sur la contingence historique. Ce dernier cherche d'abord à énoncer l'histoire concrète, celle des luttes et des batailles, à en montrer l'arbitraire, par un discours partisan qui arme son camp et s'oppose au discours partisan de l'autre camp<sup>18</sup>. Il oppose au « bon sauvage », dit Foucault, le « fier barbare », celui qui n'est pas facteur d'accroissement du bien-être social mais de guerre, d'appropriation et de domination.

Le discours de la guerre est donc un révélateur quand le discours de la paix occulte, masque la discipline (en insistant sur la liberté formelle du contrat), manipule en intégrant (via la démocratisation de la souveraineté) et se présente comme neutre, désintéressé et mesuré. C'est pourquoi le discours de la guerre est du côté des savoirs, autour d'un axe discours/pouvoir, accumulation de prétentions (l'histoire, ça sert d'abord à faire de la politique, pourrait-on dire, par analogie avec la formule d'Yves Lacoste, la géographie ça sert d'abord à faire la guerre), tandis que celui de la paix se présente comme discours de la science, accumulation de vérités, autour d'un axe connaissance/ignorance.

L'opposition de ces discours n'en fait pas de parfaits symétriques. Le discours de la paix est, historiquement, ancré dans la réalité du pouvoir féodal. Il rend difficile la compréhension des pouvoirs modernes alors que le discours de la guerre nous y prépare mieux. A l'unité du pouvoir féodal, pouvoir du Souverain sur la collectivité s'oppose la pluralité des pouvoirs modernes, des formes multiples d'assujettissement. Au mécanisme de la souveraineté juridique, effet d'un pouvoir macro-physique pyramidal et hiérarchisé s'oppose le principe disciplinaire des pouvoirs micro-physiques modernes, établis en réseaux d'unités dominées-dominantes<sup>19</sup>. Il n'y a pas ceux qui ont le pouvoir et ceux qui ne l'ont pas, mais une chaîne d'individus relais qui subissent et exercent des pouvoirs. C'est pourquoi l'analyse constructiviste et descendante du pouvoir, du Ciel à la glèbe, via des appareils, l'administration, doit être remplacée par une analyse ascendante, des « capillarités locales » créant des opportunités utilisées par des mécanismes de colonisations-emboîtements. L'assujettissement part de la base, du local, du plus micro-social.

Les disciplines permettent la normalisation et le prélèvement continu sur les corps parce que la nouvelle richesse est leur produit, le travail, quand la souveraineté conduit à des prélèvements discontinus sur l'ancienne richesse, le produit de la terre. L'exercice du pouvoir ne se réalise pas par le couple répression/idéologie mais par les disciplines normalisatrices. La norme, règle sociale, principe de comportement dominant prend la place dominante par rapport à la loi, règle juridique. La technologie du pouvoir

---

<sup>18</sup> Foucault étudie notamment la façon dont Boulainvilliers présente le discours historique de la noblesse contre le discours administratif et juridique des appareils étatiques royaux. Le savoir juridique qui structure le discours des intendants royaux est un piège pour la noblesse en ce qu'il oublie l'histoire, les droits historiques de la noblesse, leur viol par les trahisons royales et les exactions du fisc.

<sup>19</sup> Les individus assujettis servent en même temps de relais à la domination, d'organiseurs décentralisés des disciplines : l'homme dominé comme travailleur se fait dominant comme mari et impose la discipline du couple bourgeois, l'immigré dominé comme travailleur immigré se fait dominant comme père de famille et impose la discipline familiale, la femme dominée par la société masculine domine ses enfants, le petit patron dominé par le capital domine ses salariés,...

qui passait avant tout par le droit et la justice, donc des dispositifs extérieurs de domination passe désormais par un ensemble de règles, règles de droit, rapports de souveraineté mais aussi de domination, mais surtout règles d'infra-droit, règles disciplinaires. La force de ces dernières, qui organisent des techniques, procédures, appareils d'assujettissement (la micro-mécanique du pouvoir) permet de desserrer les premières, le droit public de la souveraineté, qui légitime l'obligation d'obéissance en dissimulant la domination : on peut d'autant plus facilement démocratiser la souveraineté que la société est soumise à la coercition disciplinaire<sup>20</sup>. Le champ juridico-judiciaire perd de son importance par rapport au champ des sciences humaines, nécessaires à la disciplinarisation. En même temps, le pouvoir produit des discours vrais (et pas seulement de l'idéologie), des dispositifs de savoir qui lui permettent d'être puissant. Il enquête, fiche, enregistre, transforme les sujets en producteurs de biens mais aussi de vérités et de techniques de savoir, toujours dans une logique de réseaux emboîtés de dominés-dominants (le juge, l'enseignant, l'huissier, l'administrateur de la sécurité sociale,...), d'assujettissements en chaîne.

Si le discours de la guerre a des racines historiques lointaines, il renouvelle ses formes et continue à se manifester : la guerre devient la guerre des classes dans l'approche marxiste, la guerre des races, avec le racisme, la colonisation. Ou la guerre contre les déviants, qui mettent en cause la normalité et doivent être éliminés, convertis ou normalisés (d'où le titre *Il faut défendre la société*, contre les Barbares, les marginaux, les envahisseurs, les décadents,...).

### **3 Les limites de l'approche marxienne de la rivalité et de la concurrence**

La lecture marxienne pourrait sembler à première vue prendre le contre-pied de la lecture libérale et nous fournir un modèle d'analyse de la rivalité qu'il suffirait de spécifier aux formes contemporaines de concurrence sur les marchés et dans les organisations.

Marx se préoccupe en effet de dégager dans l'analyse des rapports marchands leur dimension sociale et leur aspect contradictoire. Pourtant, comme nous nous efforcerons maintenant de le montrer, la lecture marxienne ne nous offre qu'une conception réductrice de la rivalité en la condensant dans la relation capital - force de travail (le taux de plus-value) : pas de rivalité inter-individuelle entre salariés, pas de rivalité entre offreurs et demandeurs sur le marché du fait de l'existence de prix normes expression des conditions de production, pas de réelle rivalité des capitaux pour les mêmes raisons (la tendance à l'égalisation des taux de profit normalisant les prétentions de profit). En outre cette relation capital - force de travail est définie comme purement antagonique (toute amélioration de la situation d'un pôle signifie ipso facto détérioration pour l'autre).

---

<sup>20</sup> Le paradigme de la souveraineté, construit sur le modèle de la monarchie féodale, devient le grand instrument de la lutte politique aux 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> siècles. Avec Rousseau il produira le modèle alternatif de la démocratie parlementaire. Ce dernier sera conservé parce qu'il masque les procédés disciplinaires : chacun exerce, via la souveraineté de l'Etat, ses propres droits souverains, sans les mettre en cause (la souveraineté « se trouve lestée en profondeur par la coercition disciplinaire », écrit Foucault, in Foucault 1997, op.cit., p. 33.

.) une concurrence normalisatrice

Le marché n'a plus d'enjeux parce que s'impose un système de normes fondées sur les quantités de travail socialement nécessaire. Les marchandises, dans la vision classico-marxiste, ont un prix fixé d'après leur valeur, définie comme la quantité de travail socialement nécessaire à leur production. La rivalité marchande est régulée par l'intervention d'un déterminisme issu de la sphère productive même s'il ne s'agit que d'une détermination en dernière instance. De ce fait, le marché prend un aspect très superficiel. Le prix doit s'aligner sur la norme issue de la production par suite de la concurrence entre les producteurs, de la concurrence marchande (en économie capitaliste, intervient la concurrence des capitaux qui, elle aussi, a un rôle fonctionnel, le prix de marché s'alignant sur le prix de production). C'est l'idée d'échange d'équivalents. Si l'on produit un bien en deux heures et un autre en quatre, le taux d'échange, le prix de marché de l'un en l'autre, tournera autour de deux (pour les classiques le prix de marché gravitera autour du prix naturel de deux). L'idée paraît séduisante : si le coût de production est de 100, un producteur peut essayer de vendre 120 et gruger les acheteurs, mais l'existence d'un marché de concurrence conduit le prix à s'aligner sur la norme de coût sous peine d'être éliminé du marché.

Cependant, la position marxienne est intenable. Les travaux candidats à la socialisation ne sont que des travaux concrets, particuliers, hétérogènes ; leur transformation en travail social suppose une homogénéisation qui passe par un taux de conversion, d'intégration. Marx en tient compte à propos de la question de la complexité du travail, la réduction de travail complexe en travail simple. Or, le taux de conversion n'a pas de déterminant strictement productif, il n'y a pas de régulation immédiate par le temps de travail. Le taux de conversion est un taux social, pas strictement économique et certainement pas "technique". Quel déterminisme productif fixerait le rapport entre quarante heures de travail de médecin et quarante heures de travail de pharmacien, de boucher, d'agriculteur, de vigneron,.. ? Bien entendu, il y a des forces de rappel (les choix de carrière) mais tout cela se situe au sein d'un processus global social (avec des déterminations faisant appel à des dimensions non économiques et même inconscientes), un processus social de concurrence pour l'estimation de la valeur sociale de son travail, dans lequel oppositions, manœuvres, rapports de force, collusions, pouvoirs ont un rôle essentiel.

La concurrence marxienne des capitaux est elle aussi pacificatrice. L'élimination de la rivalité sociale dans tous les domaines qui se situent hors du « laboratoire secret de la production » conduit à concevoir la concurrence comme un processus encadré, finalisé, prédéterminé, sans consistance propre. La concurrence est parfaitement régulatrice comme mode de réalisation des "tendances immanentes"<sup>21</sup>.

.) les limites de l'objectivisme marxien

La réduction de la rivalité à l'opposition capital-travail salarié dans la production conduit à une conception objectiviste et technologiste de la valeur-travail: in fine les prix ne

---

<sup>21</sup>La (libre) concurrence « n'est rien que ce par quoi les capitaux en tant que pluralité s'imposent les uns aux autres ainsi qu'à eux-mêmes les déterminations immanentes du capital » « *Fondements de la critique de l'économie politique* ». t 2. p.143. Marx écrit encore dans le même ouvrage: "La concurrence rend manifestes les lois internes du capital ; elle en fait des lois obligatoires pour le capital pris individuellement, mais elle ne les invente pas. Elle les réalise".t 2, p.240. "La concurrence en général, cet agent locomoteur essentiel de l'économie bourgeoise, n'établit pas ses propres lois mais en est l'exécuteur. C'est pourquoi la concurrence illimitée n'est pas la condition de la vérité des lois économiques, mais au contraire sa conséquence : la forme phénoménale où se réalise leur nécessité. Quand les économistes, comme le fait Ricardo, présupposent l'existence d'une concurrence illimitée, ils présupposent la réalité et la réalisation pleines et entières des rapports de production bourgeois dans leur *differentia specifica*. C'est pourquoi la concurrence n'explique pas ces lois, elle les fait voir, mais ne les produit pas".t 1, p.44

peuvent renvoyer qu'à une comptabilisation des dépenses de travail techniquement nécessaire niant l'aspect social des processus d'évaluation comme le manifeste l'impossible réduction du travail complexe en travail simple. De ce point de vue, l'analyse de Marx ne se distingue pas des discours dominants de l'économie politique comme tentatives de fonder des normes pour "réguler" les conflits, c'est-à-dire la divergence, la rivalité des intérêts, de trouver des lois économiques (ou naturelles) de la répartition (à combien a droit chaque salarié, chaque patron ? est-il juste ou "normal" qu'un pilote de Boeing gagne vingt fois plus qu'un « pilote » d'autocar ?). La théorie néoclassique donne des normes, établies par l'échange, fondées sur la synthèse entre préférences individuelles et rareté. La théorie classique aussi donne des normes : le prix se fonde sur le coût de production, le salaire sur le coût de reproduction de la force de travail. Marx s'inscrit dans le même cadre ; la seule différence est qu'il veut, sur la base de ces normes, montrer l'accaparement que permettent les rapports de propriété : le prix est normal, la valeur de la force de travail aussi, la quantité de surplus aussi, mais elle est privatisée au lieu d'être socialisée. Donc toute l'opposition se concentre sur la quantité de travail fournie et celle accaparée, et se vit dans la sphère de la production. Et les normes d'évaluation des dépenses de travail sont coupées des représentations sociales, ce qui incite à l'économisme.

Cette analyse qui peut convenir à un capitalisme classique de production de marchandises simples à partir d'énergie matérielle et humaine, qui tend à réduire la force de travail à une marchandise et les dépenses de travail à des dépenses techniquement nécessaires de travail élémentaire, est radicalement insuffisante pour aujourd'hui, en faisant l'impasse sur les systèmes d'évaluation et de normalisation.

.) un modèle de capital hégémonique

La réduction de la rivalité est confortée par la construction, dans « Le Capital » d'un modèle de capitalisme parfait, parfait en ce que la domination du capital sur la classe ouvrière est totale, que les lois, les tendances et les normes qui en découlent s'imposent complètement (les prix gravitent autour des prix de production, le salaire autour de la valeur de la force de travail, le taux de profit autour du taux général,..). Marx ne refuse pas d'admettre que la classe ouvrière puisse lutter et obtenir des succès, plus ou moins durables ; ce point est cependant renvoyé aux "circonstances particulières" de la lutte des classes et ne peut être pris en compte en tant que tel dans le modèle. Celui-ci enlève tout enjeu aux rapports phénoménaux et à l'ensemble des institutions hors de l'exploitation dans la production. Or, comme nous l'a appris Foucault, le pouvoir n'est pas une structure, un donné (le monopole des moyens de production), il est une relation, un rapport, entre des termes en opposition, en lutte, ce qui nous éloigne de Marx qui, comme le dit encore Foucault, quand il travaille sur la lutte des classes travaille sur les classes mais pas sur la lutte.

.) un modèle catastrophiste surdéterminé politiquement

Marx formule la loi du mouvement du mode de production capitaliste dans la loi générale de l'accumulation capitaliste qui organise l'exposé du Livre Premier du Capital et qui sera spécifiée (mais non remise en cause) par la loi de tendance à la baisse du taux de profit qui structure le Livre Trois. La loi générale de l'accumulation capitaliste décrit un processus de polarisation sociale. D'un côté la concentration et la centralisation du capital, l'accumulation de richesse, de l'autre la surpopulation relative, la paupérisation, l'accumulation de la misère. Marx, rappelons le, n'y va pas « avec le dos de la cuillère » : "C'est cette loi qui établit une corrélation fatale entre l'accumulation du capital et l'accumulation de la misère, de telle sorte qu'accumulation de richesse à un



pôle, c'est égale accumulation de pauvreté, de souffrance, d'ignorance, d'abrutissement, de dégradation morale, de souffrance, au pôle opposé, du côté de la classe qui produit le capital même"<sup>22</sup>.

On trouve donc déjà chez Marx et Engels la vision d'une aggravation tendancielle des contradictions capitalistes qui mène inéluctablement au communisme<sup>23</sup>. Vision qui s'inscrit dans une conception plus générale de l'histoire où l'histoire des sociétés de classes est toujours développement au profit d'une classe par l'exploitation et l'oppression grandissantes de l'autre<sup>24</sup>. Et où le capitalisme est resitué dans le cours de la succession des modes d'organisation sociale, prenant un aspect transitoire et se définissant par rapport à son point d'arrivée comme créateur des conditions matérielles de la société collectiviste.

Cette démarche produit des effets d'autant plus forts que Marx et Engels sont persuadés de l'imminence de la révolution prolétarienne. Les crises périodiques sont censées s'aggraver régulièrement jusqu'à l'effondrement du mode de production<sup>25</sup> et Marx scrute l'horizon de chaque nouvelle crise croyant tenir enfin la catastrophe finale<sup>26</sup>.

---

<sup>22</sup> Le Capital. Livre I, tome 3, chapitre 25. La loi générale de l'accumulation capitaliste, p.88. Certes Marx annonce que cette loi est la loi absolue, générale et comme telle "naturellement modifiée par des circonstances particulières" (id, p. 87). Mais son analyse tend plutôt à renforcer l'aspect mécaniste de la loi. Marx ajoute dans le même chapitre du Capital que "quel que soit le taux de salaire, haut ou bas, la condition du travailleur doit empirer à mesure que le capital s'accumule" (id, p. 88).

<sup>23</sup> Dans le Discours d'Elberfeld, Engels écrit : "La propriété s'accumule chaque jour davantage dans les mains de quelques-uns, tandis que la grande majorité de la nation s'appauvrit toujours davantage. Il surgit alors un antagonisme de plus en plus tranchant entre quelques riches, d'un côté, et d'innombrables pauvres, de l'autre.... L'antagonisme se fera de plus en plus aigu, jusqu'à ce que cette tension même forcera la société à se réorganiser selon des principes plus rationnels" in K. Marx, F. Engels. Utopisme et communauté de l'avenir. Recueil de textes. Maspéro 1976, p.28.

<sup>24</sup> K. Marx écrit dans « Misère de la philosophie », passage repris en note dans Le Capital, à propos justement de la loi générale de l'accumulation capitaliste : "De jour en jour, il devient donc plus clair que les rapports de production dans lesquels se meut la bourgeoisie n'ont pas un caractère un, un caractère simple, mais un caractère de duplicité ; que dans les mêmes rapports dans lesquels se produit la richesse, la misère se produit aussi ; que dans les mêmes rapports dans lesquels il y a développement des forces productives, il y a une force productive de répression ; que ces rapports ne produisent la richesse bourgeoise, c'est-à-dire la richesse de la classe bourgeoise, qu'en anéantissant continuellement la richesse des membres intégrant de cette classe et en produisant un prolétariat toujours croissant". Le Capital. Livre I, tome 3, chapitre 25, p. 88. Quant à Engels, il écrit dans « L'origine de la famille, de la propriété privée et de l'Etat » : "Comme le fondement de la civilisation est l'exploitation d'une classe par une autre classe, tout son développement se meut dans une contradiction permanente. Chaque progrès de la production marque en même temps un recul dans la situation de la classe opprimée, c'est-à-dire de la grande majorité. Ce qui est pour les uns un bienfait est nécessairement un mal pour les autres, chaque libération nouvelle de l'une des classes est une oppression nouvelle pour une autre classe. L'introduction du machinisme, dont les effets sont universellement connus aujourd'hui, en fournit la preuve la plus frappante". Op. cit. Editions Sociales, 1954, p. 162.

<sup>25</sup> Dans les Grundrisse (op. cit. t.2, p.238) Marx écrit : "le capital mettra tout en oeuvre pour enrayer l'atrophie du rapport du travail vivant à la grandeur-du capital en général, ... en réduisant la part faite au travail nécessaire et en développant encore plus la quantité de surtravail par rapport à l'ensemble du travail employé. Le stade suprême de développement de la puissance productive ainsi que le plus grand accroissement de richesse jamais connu coïncideront donc avec la dépréciation du capital, la dégradation du travailleur et l'épuisement systématique de ses capacités vitales. Ces contradictions conduiront à des explosions, des cataclysmes, des crises... Ces catastrophes périodiques sont vouées à se répéter à plus large échelle et conduisent finalement au renversement violent du capital."

<sup>26</sup> De multiples indices corroborent l'appréciation selon laquelle Marx et Engels écrivent, pressés par la nécessité, pour organiser politiquement et théoriquement le mouvement ouvrier avant la crise finale. Parmi ceux-ci : Marx écrit à Engels le 8 décembre 1857 : "Je travaille comme un fou toutes les nuits à rassembler et résumer mes études économiques, au moins pour clarifier les grandes lignes générales avant le déluge." Ce qui donnera les Grundrisse, écrites à la hâte, Marx voyant dans les signes avant-coureurs de la crise cyclique de 1857 l'annonce du "déluge". Engels, dans le Discours d'Elberfeld, de 1845, écrit: « Je m'efforcerai de démontrer que pour l'Allemagne, le communisme s'il n'était une nécessité historique, est une nécessité économique » et par là il entend une nécessité immédiate. Op. cit. Maspéro, p.45 ; comme le confirme un peu plus loin "La conséquence inévitable des conditions sociales actuelles est, en toute occurrence, une révolution sociale. Avec la même certitude que nous pouvons déduire à partir de principes mathématiques un théorème nouveau, avec la même certitude nous pouvons conclure à partir des conditions économiques existantes et des principes de l'économie politique qu'une révolution sociale est imminente." Op. cit. p.52.

Cela explique la sous-estimation systématique des possibilités du capitalisme d'aménager ses contradictions, la sous-estimation de leurs formes nouvelles de mouvement et de leur efficacité. Il s'agit aussi bien sûr d'un choix politique. Marx hypostasie les contradictions capitalistes plutôt que de s'interroger sur la possibilité de les dépasser au sein même du mode de production. Avec sa scrupuleuse attention pour les faits et leur évolution Marx analyse certes des formes de négation interne des rapports capitalistes, des formes qui permettent le mouvement des contradictions au sein du MPC sans susciter immédiatement le communisme : la société par actions, certains aspects du fonctionnement du système de crédit ; néanmoins il s'intéresse surtout à eux comme indices de la nécessité de formes de socialisation supérieures et donc comme signes avant-coureurs de la société nouvelle. Et, comme tels, dans le cadre capitaliste, ils sont vus avant tout comme formes bâtarde. De ce fait, la contestation ouvrière est réduite à une mise en cause pure et simple du système. Marx se refuse à penser, - sans doute la question lui paraît-elle dénuée de toute actualité tant la catastrophe est imminente - que les luttes de la classe ouvrière puissent inscrire des effets durables dans le fonctionnement et la structure capitalistes, et que ces effets ne soient pas seulement ou principalement facteurs de désintégration du système<sup>27</sup>.

.) une épistémè de la rationalisation

Paradoxalement, la pensée marxienne reste une pensée de l'ordre rationnel objectif qui refuse une rivalité généralisée des individus et des groupes, des intérêts et des représentations. Puisque la rivalité tient toute entière à l'exploitation du travail salarié productif, la suppression de sa condition, la propriété privée des moyens de production, permet de mettre en place l'ordre socialiste ou communiste fondé sur la fusion naturelle des intérêts, la sympathie universelle des travailleurs, forme travestie de la sympathie smithienne<sup>28</sup>. Nous restons prisonniers d'une épistémè de la rationalisation progressiste, non plus par le marché comme dans la pensée classique et néo-classique, mais par la socialisation des moyens de production, condition de l'émancipation des hommes et source du bien-être général par rationalisation de la production sociale. Epistémè de la rationalisation liée à la philosophie des Lumières, dont Foucault montre remarquablement les limites, par son incapacité à saisir l'autre face du processus, ce « double mouvement de libération et d'asservissement » [Foucault 1961, p.480].

### **Construire une approche économique de la rivalité sociale des individus, groupes et organisations**

Concevoir un discours économique de la rivalité c'est s'interroger sur la possibilité d'un discours qui appréhende, à la fois, l'aspect de coopération et de pacification produit par l'économie marchande et l'aspect d'affrontement et de concurrence qu'elle porte. C'est en quelque sorte produire une analyse critique des formes et des enjeux des institutions que sont le marché et les organisations. Les limites de l'analyse marxienne montrent le

---

<sup>27</sup> Engels, par exemple dans la Critique du Programme d'Erfurt, admet que le sort de la classe ouvrière puisse sur certains points s'améliorer, mais c'est pour aussitôt ajouter que, sur d'autres points, il se détériorera nécessairement et que c'est cela l'aspect dominant : "Le nombre des prolétaires et leur misère s'accroissent de plus en plus. Cela, affirmé d'une façon aussi absolue, n'est pas exact. Il est possible que l'organisation des travailleurs, leur résistance toujours croissante opposent une certaine digue à l'accroissement de la misère. Mais ce qui grandit certainement, c'est l'incertitude de l'existence." Marx. Engels : Critique des programmes de Gotha et d'Erfurt. Editions Sociales, 1966 - p.95.

<sup>28</sup> l'on comprend alors les difficultés du marxisme à traiter des conflits d'ethnies, de sexes, de générations, des conflits, parfois militaires, qui ont sévi entre pays « socialistes », à étudier les rapports Nord-Sud,...

besoin de rompre avec toute théorie du prix-norme, du prix-paix, du prix purement régulateur, qu'il s'agisse d'un prix naturel ou d'un juste prix, qu'il soit d'inspiration classique, marxienne, néo-classique, ou sraffaïenne, qu'il porte sur les biens ou sur les facteurs.

Si le pouvoir ne se limite pas à l'appareil d'Etat mais si toute institution est lieu de relations de pouvoir, le marché comme l'entreprise sont lieux de telles relations, donc de luttes. Les normes qui s'y forment ne sortent pas de la nature mais de l'histoire et de la conjoncture des forces et des stratégies. Elles incluent l'arbitraire de l'état des rapports de forces entre entreprises, groupes sociaux, intermédiaires, nations,.. Les désaccords marchands ne résultent pas de cas particuliers, de configurations « anormales » de monopole ou de pratiques « illégitimes » de collusion, sur le modèle des affrontements qui résulteraient d'abus de souveraineté. Ils sont le lot normal du fonctionnement marchand. La norme néo-classique rareté objective – préférences individuelles n'évacue pas plus que la norme classico-marxienne du coût de production la rivalité des intérêts et des représentations. Le prix, loin de se former à l'intersection de courbes irréfutables, sur la base de normes naturelles, est confrontation de prétentions divergentes des offreurs et des demandeurs et résultat de manœuvres, stratégies et savoirs (dont le marketing n'est pas le moindre). Cela conduit à rompre avec le paradigme d'un marché qui fixe les choses, organise l'ordre des prix, de l'allocation des ressources et de la répartition du produit, à s'intéresser au contraire à la production par les offreurs de la demande, au champ des stratégies de marché, à la disciplinarisation des consommateurs et des salariés, et aussi au rôle actuel de la science économique comme savoir-pouvoir de disciplinarisation.

La théorie économique n'est pas totalement démunie face à un tel projet. Le processus de construction d'une approche de la rivalité passe par le développement d'apports récents ou plus anciens. On nous permettra d'esquisser en conclusion quelques pistes pour un tel projet:

#### 1°) prendre au sérieux l'imperfection des marchés

Si les marchés sont imparfaits, la pression des forces concurrentielles ne suffit plus à éliminer l'opposition qui réside dans la relation d'échange. Edgeworth l'a parfaitement montré il y a longtemps déjà. Il traite du marché comme d'un ensemble de relations particulières entre individus ou groupes, transactions donnant lieu à marchandages, à prix différenciés selon le bargaining power des co-contractants, ce qui conduit à justifier l'existence de diverses positions d'équilibre, l'indétermination relative des taux d'échange, la multiplicité des prix d'un même bien au sein d'une plage donnée. Dans la plupart des cas, les intérêts des co-contractants sont à la fois liés (ils ont avantage à l'échange) et opposés (chacun cherche à monopoliser le gain de l'échange). Toute transaction est du type du monopole bilatéral (pouvoir de monopole d'offrir un débouché, l'acheteur, et d'offrir le bien désiré, le vendeur), avec marchandage, désaccord, incitation à masquer ses préférences. On quitte le marché régulateur pour l'affrontement-coopération. La théorie des jeux peut alors intervenir pour proposer une nouvelle méthodologie qui prenne systématiquement en compte ce double caractère de la relation entre les intérêts, ainsi que les stratégies auxquelles les joueurs recourront (stratégies de prudence ou de risque, formation de coalitions, utilisation de l'information,...) et qui dépendront des structures précises du marché (caractère asymétrique de l'information, nombre de joueurs, ..).

## 2°) prendre au sérieux l'imperfection des contrats et des règles

Le même type de raisonnement se retrouve chez Williamson quand il introduit l'opportunisme et montre comment s'opère la « transformation fondamentale » [Williamson 1994, pp. 83-85 et 254-255] qui détruit la normalisation concurrentielle. L'extension de l'imperfection à l'ensemble des contrats (notamment par l'approche des coûts de transaction), puis à l'entreprise et enfin aux règles (via le Public Choice et l'approche des Property Rights), peut permettre de généraliser les comportements d'opportunisme et de rivalité, de prendre le modèle du monopole bilatéral comme idéal-type des transactions et des relations inter-individuelles et inter-groupes. Loin de limiter l'analyse à celle de l'efficacité, ce mouvement devrait inciter à aborder systématiquement les enjeux de répartition qui émergent de ces relations.

## 3°) prendre au sérieux le pluralisme social des intérêts mais aussi des représentations et systèmes d'évaluation

Rechercher, au-delà de l'efficacité, les enjeux de répartition demande de dépasser la seule considération des intérêts matériels pour intégrer les avantages symboliques. Dès lors, est introduite la question des systèmes d'évaluation. Comme l'ont montré, de façon différente, économistes autrichiens et économistes institutionnalistes, l'économie politique est d'abord système social d'évaluation et donc confrontation concurrentielle de systèmes particuliers d'individus et de groupes qui ne mesurent pas de la même façon avantages et coûts, individuels et collectifs. Cela est d'autant plus important que la globalisation contemporaine des marchés et des sociétés amplifie le choc des valeurs et représentations, et, en réallouant les ressources, fait ressurgir les divergences sur les normes. C'est donc aussi dépasser les limites d'une épistémè de la rationalisation progressiste, purement émancipatrice, que ce soit sous la forme de l'économie politique libérale du marché ou sous celle de l'économie politique planificatrice du paradis socialiste. Et lui substituer une pensée de la socialisation pluraliste, avec diversité et confrontation des intérêts, des valeurs, des représentations, des cultures, des patrimoines.

## 4°) analyser les positions de pouvoir dans leur diversité

C'est cesser d'occulter la présence du politique dans les institutions de la modernité, en premier lieu dans le marché, en le confinant aux luttes concernant le seul pouvoir sur l'appareil d'Etat. Développer la conception keynésienne du marché n'est pas de ce point de vue inutile. Le marché keynésien rompt en effet avec la symétrie du marché néo-classique qui donne un rôle équivalent et équipotent à l'offre et à la demande. Pour les keynésiens, ce sont les entreprises qui produisent la demande, fixent les prix, déterminent les normes qu'elles proposent au marché de consacrer, et non un processus égalitaire. Certes, elles ne peuvent faire ce qu'elles veulent mais ce sont elles qui sont actives, c'est sur la base de leur initiative que se noue le processus marchand. En même temps, le marché traduit la rivalité entre entreprises, leur conditionnement de la demande mais aussi leur lutte pour le fractionnement, en leur faveur, de la demande globale ; il n'est plus le lieu de rencontres d'agents à statuts identiques et pouvoirs égaux. Le prix ne correspond plus à une norme absolue comme c'était le cas chez Walras, Marx ou Marshall. Il inclut une revendication de profit et dépend donc du rapport de forces offreurs-demandeurs (et plus largement de tout le passé qui contribue à établir les besoins des entreprises en profit pour poursuivre leurs objectifs stratégiques) . Il participe à un affrontement pour le partage du revenu.

L'analyse économique n'est donc point si démunie. Elle peut se saisir de multiples instruments d'analyse pour éclairer la dimension économique de la rivalité. Encore convient-il de s'en saisir avec hardiesse. Puisse l'exemple de Foucault susciter, dans nos disciplines, des émules...

## Bibliographie

- Carrier, B. 1993 *L'analyse économique des conflits. Eléments d'histoire des doctrines*. Publications de la Sorbonne. Paris.
- Deleuze, G. 1986. *Foucault*. Editions de Minuit.
- Dobb, M. 1969. *Etudes sur le développement du capitalisme*. Traduction française. Maspéro. Paris. 1969
- Dupuy, JP. 1992 *Libéralisme et justice sociale*. Calmann-Lévy.
- Engels, F. 1954 *L'origine de la famille, de la propriété privée et de l'Etat*. Editions Sociales..
- Foucault, M. 1961 *Histoire de la folie à l'âge classique*. Gallimard.
- Foucault, M. 1966 *Les mots et les choses. Une archéologie des sciences humaines*. Gallimard.
- Foucault, M. 1975. *Surveiller et punir. Naissance de la prison*. Gallimard.
- Foucault, M. 1976. *Histoire de la sexualité. tome 1. La volonté de savoir*. Gallimard.
- Foucault, M. 1994. *Dits et Ecrits. 1954-1988*. 4 tomes . Gallimard
- Foucault, M. 1997. *Il faut défendre la société. Cours au Collège de France 1976*. Hautes Etudes. Gallimard. Seuil.
- Marx, K. 1950 *Le Capital*. Les Editions Sociales.
- Marx, K 1968 *Fondements de la critique de l'économie politique*. 2t. Anthropos.
- Marx, K. et Engels, F. 1966 *Critique des programmes de Gotha et d'Erfurt*. Editions Sociales.
- Marx, K. et Engels, F. 1976 *Utopisme et communauté de l'avenir*. Recueil de textes. Maspéro.
- Perroux, F. 1964 *L'économie du XX° siècle*. PUF.
- Rosanvallon, P. 1989. *Le libéralisme économique. Histoire de l'idée de marché*. Editions du Seuil.
- Williamson, O.E. 1994 *Les institutions de l'économie*. Traduction française. Interéditions.